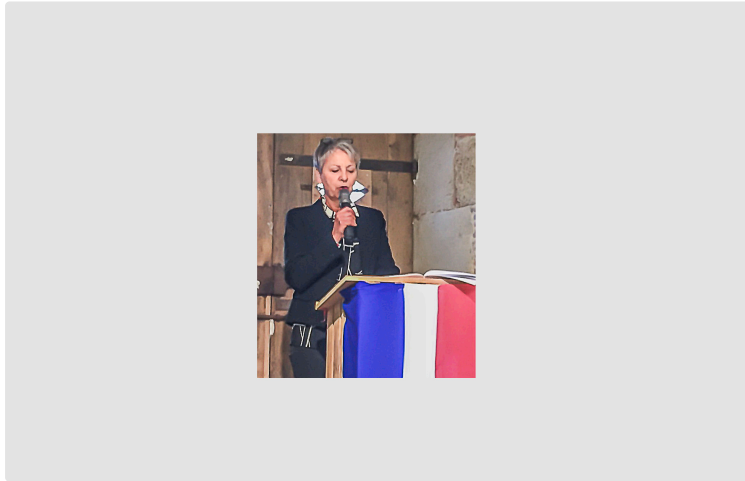


Monlezun-d'Armagnac – Des vœux simples et conviviaux

« À l'image de la commune »



Monlezun-d'Armagnac – Des vœux simples et conviviaux

Samedi 13 janvier a eu lieu la cérémonie des vœux, organisée par Christiane Benessia, maire de Monlezun-d'Armagnac.

Celle-ci commence son intervention en présentant ses condoléances aux familles qui ont perdu un proche en 2017 et en demandant aux habitants d'être solidaires de la famille Darmenton, qui a tout perdu dans l'incendie de sa maison en octobre dernier. Puis elle rend hommage à Jean-Pierre Pujol, vice-président et président du Conseil général décédé en novembre 2017, « un homme d'honneur, un homme de terrain qui aimait son territoire ».

Ensuite elle souhaite la bienvenue aux cinq ménages qui sont arrivés au village et auxquels « les associations et comités tendent les bras ».

Les actions menées en 2017

« Vous avez un bel ensemble de bâtiments communaux et locatifs ! », dit-on souvent à Christiane Benessia. À quoi elle répond : « Oui, mais à quel prix ! ». Elle énumère trois actions lancées en 2017 :

- la création de places de parking pour handicapés,
- l'installation d'un monte-personne handicapée à la mairie, grâce à une subvention de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),
- le rafraîchissement de la salle de classe (abaissement du plafond pour économiser l'énergie, acquisition de tableaux magnétiques) ; la peinture sera refaite aux prochaines vacances scolaires.

Puis elle insiste sur le chantier important qui a été mené à bien pour la réouverture du restaurant « Aou Cap blanc » : déblayer, nettoyer, changer le carrelage et les menuiseries, repeindre etc. Le choix a été fait de ne pas laisser ce bâtiment à l'abandon et d'en faire de nouveau un commerce – le seul du village. « Gage de vie, comme l'école ». À noter que l'accueil est chaleureux et que la cuisine de Malika est très appréciée. Les heures d'ouverture vont être augmentées à la réouverture après les congés annuels, le mardi 6 février.

Création d'un syndicat intercommunal scolaire

Le Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire du Bas-Armagnac (SIISBA) a été créé le 1er août 2017. Il comprend 9 communes et 6 écoles. Son siège est à Monlezun-d'Armagnac et la présidente est Céline Bessagnet. Le secrétariat est tenu par Sonia, secrétaire de mairie de Monlezun, le vendredi matin de 9 à 12 heures. Christiane Benessia souligne que la mise sur pied de ce syndicat a demandé un travail énorme.

Projet pour 2018

Le projet principal, c'est la réhabilitation de la salle des fêtes, qui sera désormais dénommée « salle polyvalente ». Des aides ont été demandées, dont une subvention DETR. Le bureau Veritas a fait son diagnostic, on a fait appel à un maître d'œuvre, EDF Optimal Solutions, qui a étudié une solution énergétique. De plus, les services du Pays d'Armagnac ont donné des conseils. Le projet prévoit :

- d'abaisser le plafond,
- d'installer une climatisation réversible,
- d'isoler les murs par l'intérieur,

- d'aménager un local de stockage à la place de la scène,
- de réparer le parquet, de remplacer les tuiles.

S'agissant du bois d'affouage, la coupe vendue en septembre dernier est en chantier et le bois devrait être livré au printemps 2018.

Conclusion

En conclusion, Christiane Benessia cite une phrase écrite par Édouard Herriot, maire de Lyon, en 1935 et se demande si cela a changé :

« Il m'arrive souvent de dire aux fonctionnaires : vous ne savez pas ce qu'est la vie d'un maire ; vous émettez des circulaires et vous ne connaissez pas leurs misères. Si le budget de l'État était administré comme celui des communes, nous y trouverions tous notre profit. On nous contrôle, on nous surveille, on nous tient pour des mineurs...Nous n'avons pas besoin d'une telle surveillance pour remplir notre devoir. »

N.B. - La photo du haut de page a été communiquée par Christiane Benessia.



Christiane Benessia devant le château de Monlezun où sont installées la mairie et l'école